Fiche métiers du batîment
Carreleur

1- En quoi ce métier consiste?

Ardoise, marbre, terre cuite, pierre, mosaïque en pâte de verre, lave émaillée, porcelaine ou même plastique… Artiste de la décoration intérieure, le carreleur compose avec la palette de ces différents matériaux pour habiller sols et murs. Il commence toujours par effectuer un relevé très précis de l'ouvrage à réaliser et par préparer le support avec une chape de ciment ou un enduit lisse.

2- Quelle formation et quel diplôme?

Plusieurs diplômes professionnels préparent à l'exercice de ce métier :
- CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel) carreleur mosaïste (2 ans après la classe de 3e)
- MC (Mension complémentaire) plaquiste,
- BP (Brevet Professionnel) carrelage mosaïque,
- Bac pro aménagement et finition du bâtiment (3 ans après la classe de 3e)
- MC (Mension complémentaire) peinture décoration
- BTS (Brevet de Technicien Supérieur) aménagement finition,
- BM carreleur mosaïste (BAC)

3- Quelles sont les qualités nécessaires pour ce métier?

Savoir maîtriser les techniques de base du métier (pose, préparation, coupe, jointement, nivellement du sol …), il faut savoir identifier des caractéristiques de l'ouvrage, connaissances approfondies des supports et revêtements, préparation et organisation du chantier, réalisation et suivi des travaux, avoir les compétences pour gérer une entreprise …

4- Quelles sont les conditions de travail?

Les carreleurs sont exposés à de nombreux risques qui peuvent être à l'origine de maladies professionnelles ou de sérieux accidents du travail. Lésions aiguës musculo-squelettiques, blessures graves causées par les outils de coupe, par des projections d'éclats, chutes lors de la pose de carreaux en hauteur, dangers d'inhalation de poussières et de contact cutané avec le ciment, exposition chimique aux produits de collage et de jointement, ambiances thermiques des chantiers en intérieur ou en extérieur.

5- Quel est le salaire?

L'ouvrier carreleur commence sa carrière au Smic, soit environ 1 300 € brut par mois. Un chef d'équipe gagne entre 1 400 et 1 600 €. Les revenus d'un artisan à son compte varient de 2 500 à 4 000 euros brut par mois

6- Quels sont les débouchés et les évolutions possibles?

Le travail ne manque pas en tant qu'ouvrier salarié (dans une petite entreprise artisanale pour les chantiers de particuliers ou dans un grand groupe du BTP pour les gros chantiers publics ou privés) ou à son propre compte. L'évolution professionnelle est fréquente grâce à la formation continue et à la validation de l'expérience. Le carreleur peut devenir chef carreleur, voire conducteur de travaux. Le métier s'ouvre de plus en plus aux femmes. Avec de l'expérience le carreleur mosaïste peut s'installer à son compte en tant qu'artisan ou entrepreneur du bâtiment. S'il reste salarié il peut prendre des responsabilités comme chef d'équipe.